

PAROLE DE LOUP/ PAROLE DE PATOU 2023

PROGRAMMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LE LOUP ET LES CHIENS DE PROTECTION



Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde du loup et l'amélioration de la cohabitation avec les activités humaines, rejoignez-nous dès à présent !

ASSOCIATION FERUS

15 BUREAU DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES
WWW.FERUS.FR
04 90 93 50 29
BENEVOLATFERUS.LOUP@FERUS.ORG



SOMMAIRE

- 1 - A PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS
- 2- PAROLE DE LOUP/ PAROLE DE PATOU
- 3- ZONES D'ACTION ET DATES
- 4- RÔLES DES BENEVOLES
- 5- CONDITIONS DE PARTICIPATION
- 6- S'INSCRIRE
- 7- DUREE DE PARTICIPATION
- 8- LOGISTIQUE
- 10- PAROLE DE LOUP/PATOU N'EST PAS UN VOYAGE D'AGRÉMENT !
- 11- LES INDISPENSABLES



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

Depuis sa création en 1993 (Groupe Loup France), l'association a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme de bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

FERUS propose également les programmes de bénévolat Parole d'ours dans les Pyrénées, Parole de loup dans les Alpes, Parole de lynx dans les Vosges et le Jura, ainsi que Parole de patou, programmes d'information et de communication du grand public.

FERUS agit auprès aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

PAROLE DE LOUP/ PAROLE DE PATOU

Basé sur l'échange, l'écoute et la sensibilisation, PAROLE DE LOUP est mis en place par FERUS depuis 2015.

Ce programme d'éco-bénévolat a pour objectif d'apporter, aux habitants des territoires concernés par la présence du loup mais aussi aux gens de passage, une information de qualité sur la présence du loup et sa possible cohabitation avec l'Homme, contribuant ainsi à une meilleure acceptation de l'espèce.

En 2021, consciente des difficultés qu'engendre le développement des chiens de protection en montagne avec les autres usagers, FERUS lance PAROLE DE PATOU; Au travers de conférences et de journées d'action au départ des sentiers de randonnées, ce programme vise à sensibiliser le grand public à la présence des chiens de protection en montagne et aux bons comportements à adopter en cas de rencontre.

CONTEXTE

Depuis son retour naturel en France en 1992, le loup crée la polémique. Chaque été, les tensions sont ravivées entre éleveurs, habitants, chasseurs, pouvoirs publics, défenseurs du loup, médias locaux.

FERUS estime nécessaire de délivrer à la population locale et aux visiteurs une information approfondie sur l'animal, de dialoguer sur le choix de la protection du loup en France et sur la possible cohabitation avec les activités humaines. FERUS souhaite aussi répondre à une forte inquiétude et une peur grandissante de la proximité du loup (bien souvent due à la méconnaissance de cet animal) mais aussi expliquer le rôle des chiens de protection et de rappeler les bons comportements à adopter.



ZONES D'ACTION ET DATES

TERRITOIRE D'ACTION

Chaque année, le territoire d'action de Parole de loup évolue.

EN 2023, nous serons principalement présents sur les départements suivants :

- la Drôme (26)
- l'Isère (38)
- le Vaucluse (84)
- les Hautes-Alpes (05)
- les Alpes de Haute-Provence (04)
- le Var (83)
- La Lozère (48)

DATES DU PROGRAMME

Les actions Parole de loup/Parole de Patou se dérouleront du samedi 8 juillet au samedi 19 août 2023.

En amont, l'équipe de FERUS aura déjà passé une semaine en juin à distribuer des plaquettes loup/chiens de protection chez les commerçants des territoires concernées par l'action.

REMARQUE :

Les deux programmes se dérouleront conjointement, les journées d'action Parole de Loup et Parole de Patou se déroulant en alternance. Ainsi, lors de leur mission, les bénévoles seront amenés à participer à Parole de Loup ET Parole de Patou.

RÔLE DES BÉNÉVOLES

Lors de leur mission, les bénévoles Parole de loup/ Parole de Patou devront :

- Délivrer une information éclairée sur le loup ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation du loup, voire une banalisation de sa présence sur le territoire d'action ;
- Impliquer la population locale en faveur du loup.
- Expliquer le rôle des chiens de protection et de rappeler les bons comportements à adopter

Au travers de différentes actions de terrain :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le loup ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Réalisation d'animations pédagogiques
- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion sur les chiens de protection et échanges avec les randonneurs sur les réflexes à avoir en zone pastorale ;
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection pour diffusion massive de l'information ;
- Eventuellement, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole de loup/Parole de Patou
- Tenir à jour la liste des actions menées quotidiennement et rédiger un rapport de mission final (modèle fourni).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme ;
- Être **adhérent** de l'association ;
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection du loup et sa coexistence avec le monde de l'élevage ;
- Aimer **communiquer et aller au-devant des gens** (habitants et gens de passage) ;
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même appartement, en chambre partagée. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles et notamment de savoir-vivre. De plus votre implication dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage et la préparation des repas est nécessaire). Faire preuve d'autonomie ;
- **Être capable d'écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées. Nous ne sommes pas là pour imposer notre point de vue.
- **Être en bonne forme physique** : nos journées peuvent être longues et fatigantes, nous parcourons beaucoup de kilomètres en voiture, nous sommes debout sous la chaleur pendant plusieurs heures sur les marchés, nous sommes amenés à marcher en portant du poids (distribution de brochures dans les commerces)

Avant validation des inscriptions, les candidats auront un **échange téléphonique** avec l'encadrant du programme. Cet entretien vise à vérifier que vous avez bien cerné le déroulement du programme et ce qu'il vous sera demandé sur le terrain.

S'INCRIRE

Les candidats doivent envoyer par mail à :
benevolatferus.loup@ferus.org :

- La fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de FERUS rubrique Parole de Loup) remplie
- Une lettre de motivation et d'un CV ;
- Une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifiez les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- Le règlement de l'adhésion pour l'année 2023 doit être fait en ligne via notre site internet :
<http://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions>
- Il suffira alors de nous transmettre le courriel de confirmation d'adhésion avec votre dossier d'inscription. Si vous êtes déjà adhérent 2023, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription. L'adhésion est obligatoire pour une question d'assurance.
- Attention, nous ne pouvons rembourser les adhésions. Vous pouvez donc attendre que nous validions votre inscription à Parole de Loup avant de prendre votre adhésion.

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'à partir du moment où le dossier est complet !

A leur arrivée, les bénévoles devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différents trop importants.

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que bénévole associatif. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile.

DUREE DE PARTICIPATION

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité, sur les périodes suivantes :

- SESSION 1 : Du samedi 8 juillet au samedi 15 juillet/ Drôme (26)
- SESSION 2 : Du samedi 15 juillet au samedi 22 juillet/ Isère (38)
- SESSION 3 : Du samedi 22 juillet au samedi 29 juillet/ Lozère (48)
- SESSION 4 : Du samedi 29 juillet au samedi 5 août/ Vaucluse (84)
- SESSION 5 : Du samedi 5 août au samedi 12 août/ Hautes-Alpes (05)
- SESSION 6 : Du samedi 12 au samedi 19 août / Alpes de Haute-Provence (04)

Une semaine de participation au minimum, trois semaines de participation maximum (du samedi au samedi)

Il est aussi possible de s'inscrire sur des sessions spéciales "Parole de Patou" auront aussi lieu du 13 au 14 juillet et/ou du 12 au 15 août à Allos (04=

Sur une même période, il ne peut y avoir que 3 bénévoles maximum à la fois. L'heure et le lieu de RDV vous sera communiqué lors de la validation de l'inscription.

Une sortie -terrain est proposée pour chaque session. La participation n'est pas obligatoire, les bénévoles qui le souhaitent pourront se reposer s'ils préfèrent. Prévoir de bonnes chaussures de marche !

LOGISTIQUE

TRANSPORT

Le bénévole devra s'organiser préalablement avec l'aide de l'association en fonction de la date et du lieu de RDV prévu.

Attention : Merci de ne pas acheter de billets de transport avant que votre participation ne soit validée. Une fois que votre inscription est confirmée, nous vous aiderons à définir le meilleur itinéraire et les horaires conseillés.

Sous réserve de modification, pour les bénévoles venant en transports en commun les lieux de RDV seront (confirmation à l'inscription)

- SESSION 1 : Gare routière de Vercheny (26)
- SESSION 2 : Gare SNCF de Monestier de Clermont (38)
- SESSION 3 : Gare routière de Florac (48) ou gare SNCF de Mende (48)
- SESSION 4 : Gare SNCF de Carpentras (84)
- SESSION 5 : Gare routière de Savines-le-Lac ou gare SNCF d'Embrun (05200)
- SESSION 6 : Gare routière de Castellane (04)

Un véhicule sera mis à disposition de l'encadrant et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS.

Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Remarque : nous serons basés dans des lieux relativement isolés avec peu de transports en commun. Avoir votre propre véhicule pour vos déplacements personnels peut-être une bonne chose. Pensez au covoiturage pour réduire votre bilan carbone et vos frais ! L'adresse du gîte vous sera communiquée directement.



NOURRITURE ET HERBERGEMENT

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS. Les bénévoles devront partager ces espaces et maintenir ce lieu propre et en état. A la fin de leur mission, il leur sera demandé de laisser les lieux propres pour les prochains bénévoles.

Chaque bénévole devra disposer de son propre drap, sac de couchage et taie d'oreiller. Les chambres sont bien souvent partagées. Il n'y a pas forcément d'accès wifi dans tous les logements que nous utiliserons.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien, si vous avez des allergies... La préparation des repas se fera entre les bénévoles, il sera demandé à chacun de participer activement et quotidiennement aux tâches quotidiennes.

ENCADREMENT ET FORMATION

Un salarié de l'association FERUS sera en charge de l'encadrement de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Plusieurs vidéos et documents à lire seront envoyés aux bénévoles avant le début de la mission. Il est fortement recommandé de s'informer dès à présent sur le dossier "loup" notamment au travers du site web www.ferus.fr et de suivre les cours proposés sur le MOOC large carnivores : www.mooc-large-carnivores.org)

A chaque arrivée, un "briefing" sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et répondre à leurs questions et permettre aussi aux "anciens" d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

PAROLE DE LOUP/PATOU N'EST PAS UN VOYAGE D'AGRÉMENT !

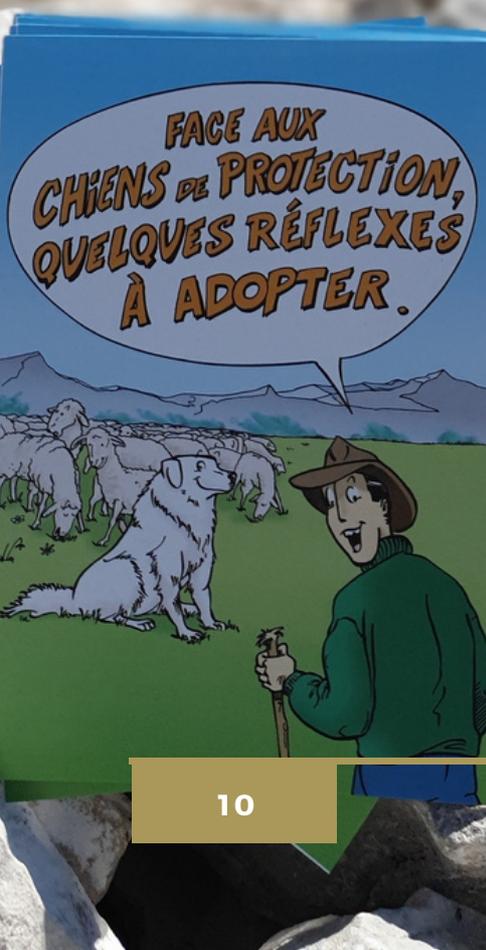
L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question du loup peut être sujette à de fortes oppositions. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier loup et un désir de dialoguer afin de comprendre, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'animal et de livrer une information juste sur le ce dernier.

Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : à adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus - à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.

Les bénévoles doivent aussi aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.

Une fois inscrit, merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un bénévole à la dernière minute !



LES INDISPENSABLES

N'oubliez pas d'apporter avec vous :

- Un sac à dos pour la journée,
- Un tupperware pour le pique-nique du midi
- Une casquette ou un chapeau,
- De la crème solaire,
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées),
- Impératif : Un duvet ou housse de couette + draps + taie d'oreiller,
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles)
- Un vêtement de pluie,
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite),
- un maillot de bain au cas où,
- Votre propre matériel de prise de note (stylo, bloc)
- Beaucoup de motivation et de bonne humeur ;)

Contact PAROLE DE LOUP – FERUS :

FANNIE MALET - FERUS

07 50 69 98 90

benevolatferus.loup@ferus.fr